

## PROCÈS-VERBAL

---

**Sixième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 10 juin 2025 à 19 h en virtuel et en présence au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente**

---

### PRÉSENCES :

#### Membres avec droit de vote :

|                                  |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------|
| M. André Élémond                 | Administrateur (2026)           |
| M <sup>me</sup> Lynda Fortin     | Administratrice (2026)          |
| M. Michel Houle                  | Administrateur (2027)           |
| M. Richard Berthonin Noël        | Administrateur (2027)           |
| M <sup>me</sup> Kadia Saint-Onge | Administratrice (2027) via Zoom |
| M <sup>me</sup> Lise Santerre    | Secrétaire (2027)               |
| M. Maxime Turgeon                | Vice-président (2027)           |
| M <sup>me</sup> Yanti Zhang      | Trésorière (2026)               |

#### Membre sans droit de vote :

|                                            |                                                              |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| M <sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland | Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|

### ABSENCE :

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| M. Marc-Antoine Adam | Administrateur (2026) |
| M. Bertrand Gemme    | Président (2026)      |

### AUTRES PRÉSENCES :

|                              |                                                |
|------------------------------|------------------------------------------------|
| Mme Nathalie Arcand          | Directrice générale – Résidence La Champenoise |
| M. Alexandre Armstrong       | Directeur de section - Habitation              |
| Mme Joëlle Carpentier        | Chef d'équipe – Gestion du territoire          |
| M. Michael Doyon             | Action-Habitation                              |
| Mme Élodie Simard            | Lafond Côté Architectes engagés                |
| M <sup>me</sup> Marie Lagier | Cheffe d'équipe – consultations publiques      |
| M. Martin Landry             | Secrétaire de soutien à la rédaction           |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 52 personnes participent à l'assemblée, dont 22

en ligne.

## Ordre du jour

- 25-06-01 Ouverture de l'assemblée
- 25-06-02 Lecture de l'ordre du jour
- 25-06-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2025
- 25-06-04 Projet de logement social (agrandissement RPA La Champenoise)
- 25-06-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 25-06-05 Suivis des dossiers / rencontres
- 25-06-06 Suivis mensuels
- 25-06-07 Projets et implications du CQSS
- 25-06-08 Période de questions et commentaires du public
- 25-06-09 Dossiers en attente de réponse/suivi
- 25-06-10 Discussions sur certains enjeux
- 25-06-11 Trésorerie
- 25-06-12 Divers et correspondance
- 25-06-13 Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

### **25-06-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Maxime Turgeon ouvre la séance à 19 h03 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

### **25-06-02 Lecture de l'ordre du jour**

*SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* d'adopter l'ordre du jour.

### **25-06-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2025**

Mme Santerre recommande une modification à la résolution 25-05-33 afin de « recommander », plutôt que « d'adopter ».

*SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 13 mai 2025.

### **25-06-04 Projet de logement social (agrandissement RPA La Champenoise)**

M<sup>me</sup> Lagier explique le processus de la séance d'information de ce soir au sein du conseil de quartier.

La Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec, permet d'autoriser, par un règlement spécial, un projet d'habitation dans le cadre d'un programme de logement social (article 74.4).

L'invitation à la séance d'information a été formalisée au moyen de l'avis légal habituel, l'élaboration d'une [page web sur le sujet](#), un envoi par courriel à la liste d'abonnés du conseil de quartier. La séance se tient également en ligne.

M<sup>me</sup> Lagier présente M. Armstrong, Mme Carpentier, M. Doyon, Mme Simard et Mme Arcand. M<sup>me</sup> Vallières-Roland rappelle que le quartier est en plein changement et souligne qu'une personne sur trois a plus de 65 ans. Il importe que les aînés puissent continuer d'y habiter pendant plusieurs années. Par ailleurs, nous sommes actuellement dans un contexte de crise du logement. La Ville se doit donc d'être proactive. On souhaite que les gens aient un toit et ce, dans la mesure du possible, à la mesure de leur budget.

M. Armstrong procède avec la présentation des enjeux actuels en matière de logement. M. Doyon enchaîne avec la présentation du projet de Résidence La Champenoise. Mme Simard présente les aspects architecturaux du projet. Mme Carpentier complète en présentant la mise en œuvre du projet du point de vue réglementaire. Rappelons que la page web sur le projet comprend un [lien vers la présentation par la Ville du contexte et de la réglementation et de l'architecte du projet](#) et un autre vers la [présentation du Groupe de ressources techniques Action-Habitation](#).

La séance pourra de plus être visionnée à nouveau à l'aide de [l'hyperlien suivant](#).

#### **25-06-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale**

Mme Vallières-Roland aborde quelques points d'information. Ainsi, une demande du conseil de quartier pour l'installation de bancs a été entendue : six bancs additionnels ont été installés sur le chemin Sainte-Foy et quatre autres sur la rue Père-Marquette.

Elle a débuté sa tournée annuelle des résidences pour aînés. Elle était récemment à la résidence Le Gibraltar. Le mauvais état des trottoirs sur l'artère commerciale a été abordé et un suivi a été réalisé auprès de l'administration.

En ce qui concerne l'installation du Wi-Fi sur le chemin Sainte-Foy, la réponse est positive. Il sera disponible bientôt. Des activités se tiendront sous peu : ouverture du restaurant « Saison », le 11 juin à la place du pub Le Sacrement, [l'Apéro de Saint-Sacrement](#), le 21 juin, la Fête Nationale, le 24 juin et un spectacle dans le cadre du Festival Québec Jazz en juin, le 28 juin. À ce sujet, la ville travaille en collaboration avec l'Agence 714 pour aménager un beau site pour les citoyens.

La période estivale à Québec est toujours très animée : mise en ligne d'une [plate-forme](#) pour souligner tous les événements supportés par la Ville sur le territoire. L'édition Été 2025 du Bulletin Ma Ville contient également un [cahier spécial Québec animée](#).

Les données de déplacement sur le chemin Sainte-Foy ont été récemment dévoilées. Les données sont compilées en temps réel, ce qui permet leur mise à jour quotidienne. Sur une longue période, les compteurs permettent d'établir des moyennes et des comparaisons, ce qui vient répondre à une demande des citoyens. Six nouveaux compteurs seront bientôt répartis sur le territoire. Toutes les données sont accessibles. Ainsi, pour la journée du 5 mai, il est possible de constater que près de 50 % des déplacements s'effectuent à pied, à vélo ou en autobus.

Pour terminer, en ce qui concerne la levée du contingentement du permis de restaurants, qui a fait l'objet d'une consultation publique et d'une consultation écrite (93 participants), Mme

Vallières-Roland souhaite soutenir les commerçants existants mais a entendu la volonté des citoyens d'obtenir une diversité de restaurants. La Ville entend donc retenir une solution de compromis, soit d'augmenter le contingentement à 15. Elle souhaite que la modification réglementaire soit complétée avant le 7 juillet.

## **25-06-05 Suivis des dossiers / rencontres**

### **➤ Dé-contingentement des permis de restaurant dans le quartier Saint-Sacrement ;**

Ce sujet a été discuté par Mme Vallières-Roland. La solution retenue est en accord avec ce qui était recommandé par le conseil. Le dossier sera suivi avec intérêt.

### **➤ Les données de déplacement sur le chemin Sainte-Foy ;**

Madame Fortin souligne le fait que les médias ont affirmé que plus de la moitié des personnes se déplacent en transport actif ou collectif sur le chemin Ste Foy. Or, les déplacements en véhicule, contrairement aux vélos ou aux piétons, peuvent impliquer plusieurs personnes dans un même véhicule. Ainsi, madame Fortin présente une hypothèse de répartition des passagers par véhicule qui conduit à une interprétation tout à fait différente de la proportion de personnes utilisant les transports actifs et collectifs. Elle souligne que ce n'est qu'une hypothèse et que l'exercice vise simplement à enjoindre à la prudence dans l'interprétation des chiffres. Il sera important à l'avenir de parler de déplacements en non de personnes car c'est ce qui a été compilé.

M. Turgeon ajoute que, pour des statistiques de la région de Montréal, la moyenne de 1,2 personne par véhicule a été retenue. Il précise qu'il est également possible d'être plus d'une personne par vélo !

Mme Vallières-Roland retient qu'il existe un besoin pour des données plus affinées mais est tout de même satisfaite qu'une base de données existe désormais et qu'elle offre un point de départ pour se comparer dans le temps.

Un citoyen, M. Piette, intervient au micro pour préciser que les statistiques du ministère des Transports, aux heures de pointe, indiquent que 88 % des véhicules sont conduits par des personnes seules.

### **➤ Nouvelle politique de déneigement – rencontre du jeudi 15 mai 2025 avec les conseils de quartier ;**

Mme Santerre a assisté à la rencontre et a beaucoup apprécié la présentation, qui permet de constater combien le déneigement est ardu et complexe. La politique est en ligne. Les coûts ont augmenté de 25 % depuis 2020. Des principes sont mis de l'avant : sécurité de la population, saine gestion des ressources, communication et responsabilité des citoyens. Les conditions hivernales sont découpées en trois grandes catégories : normales, difficiles ou extrêmes. Elle précise que les pistes cyclables sont au même niveau prioritaire que les trottoirs. Le déneigement débute à moins de 10 cm plutôt qu'à 5 cm si les prévisions sont de cet ordre. Un projet d'utiliser la neige comme matériel de refroidissement pour certains édifices sera lancé.

### **➤ Comité de liaison du projet TramCité**

Une rencontre s'est tenue la semaine dernière, qui regroupait les conseils de quartier et les CIUSSS. M. Adam a participé et a préparé un court résumé. Ce comité servira de lieu d'échange et les conseils pourront relayer l'information. Il y aura aussi d'autres canaux de communication, dont un site Internet dédié. Des appels d'offres seront déposés dans les prochains mois pour retenir des fournisseurs. Le début des travaux est fixé en 2027 et la mise en service en 2033. Pour notre quartier, des travaux seront réalisés cet été à l'intersection Holland et René-Lévesque.

Une discussion suit sur les patrons de circulation avec l'arrivée du tramway et les rues, notamment la rue Eymard, où il sera possible ou non de traverser le parcours.

## **25-06-06 Suivis mensuels**

### ➤ **Suivi de la table de concertation vélo (TCV) ([TCV Facebook](#))**

La table tiendra une rencontre la semaine prochaine.

### ➤ **Suivi du Centre des loisirs Saint-Sacrement (CLSS) ([Centre des loisirs Saint-Sacrement](#))**

Mme Fortin mentionne le début des camps d'été et fait état des travaux réalisés sur le bâtiment, ce qui a permis de constater une certaine vulnérabilité du CLSS en lien avec ses bâtiments. Les citoyens sont satisfaits des activités du CLSS mais déplorent parfois la qualité des locaux et le manque de stationnements.

### ➤ **Suivi de la fabrique de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE) ([SPJE Facebook](#))**

La fabrique a lancé l'appel d'offres pour les professionnels ou firmes pour la réalisation des plans et devis ainsi que la supervision des travaux.

### ➤ **Suivi du comité de revalorisation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement (ECSS)**

La première étape d'analyse du bâtiment arrive à sa fin. La prochaine étape consistera à échanger avec des organismes impliqués dans le quartier, dont le CLSS.

## **25-06-07 Projets et implications du CQSS**

Pas de projets à mentionner.

## **25-06-08 Période de questions et commentaires du public**

M. Saint-Louis aborde trois sujets. En matière de restauration, il souligne qu'il est difficile d'attirer du personnel. Il se questionne sur les activités poursuivies sur l'artère commerciale et regrette le manque d'épiceries en vrac (plus grand volume que celui de la Boule Miche). Existe-t-il une opportunité pour un commerce de jouets ? Existe-t-il une crèmerie (la réponse est oui).

En deuxième lieu, les vélos. Parfois, les usagers du vélo empruntent le trottoir et nuisent aux piétons. Il propose que les divers partis municipaux puissent partager leurs positions sur la question et qu'une journée de la campagne électorale de l'automne soit dédiée à la sécurité routière.

Mme Vallières-Roland répond que la Ville n'a pas d'outil urbanistique pour venir préciser un type de commerce en particulier. En revanche, l'Association des gens d'affaires développe un plan d'action qui pourrait permettre d'attirer certains commerces souhaités par les citoyens. Concernant la courtoisie et la sécurité routière, un consensus existe parmi la totalité des élus au conseil municipal. Une nouvelle campagne de sensibilisation sera mise en place et le service de police maintiendra la vigilance.

M. Saint-Louis propose que les organismes communautaires soient mis à contribution en matière de sécurité routière, par exemple pour intervenir dans un quadrilatère donné et valoriser de meilleurs comportements. Mme Vallières-Roland prend note de la proposition.

Il souhaite par ailleurs réitérer sa demande pour l'augmentation à 30 secondes des feux piétons. Mme Vallières-Roland répond que c'est réalisé pour 97 nouvelles intersections.

En dernier lieu, il déplore le faible accès à des toilettes publiques en ville. Mme Vallières-Roland répond que huit nouvelles toilettes publiques sont accessibles dans le Vieux-Québec.

M. Piette revient sur la proposition de l'implantation d'une coopérative d'habitation dans le quartier. Ce projet est-il toujours d'actualité ? Mme Vallières-Roland répond que le terrain sur la rue de Vimy est disponible mais que le partenaire doit toujours être identifié, ce qui se fera dans les prochains mois. Mme Lagier précise qu'un tel projet fera l'objet d'une démarche de participation citoyenne.

M. Pascal Roberge observe que beaucoup de jeunes enfants sont présents dans le quartier. Les jeux au parc Notre-Dame-de-Bellevue mériteraient d'être actualisés. De plus, les cyclistes roulent très vite sur la piste qui traverse ce parc. Il remet aussi en question l'interdiction de tourner à gauche à l'intersection chemin Sainte-Foy et Holland.

## **25-06-09 Dossiers en attente de réponse/suivi**

### **➤ Suivi de l'organisation d'une activité pour la Fête nationale du Québec et demande de financement**

M. Houle annonce que la fête se tiendra au parc Holland. Elle débutera vers 15 h et se terminera aux environs de 20 h. Il détaille la programmation, dont le discours patriotique qui sera présenté par Mme Vallières-Roland.

En ce qui concerne le financement, une subvention de 2 800 \$ a été obtenue du Mouvement national des Québécois et 1 300 \$ de la part de la Ville. Il souhaite que le beau temps soit présent !

### **➤ Suivi de la résolution en soutien au CLSS pour le remplacement du système audio**

La réponse suivante a été obtenue aujourd'hui de la part du Service des loisirs, sports et vie communautaire :

*L'organisme a déposé la demande auprès de l'équipe responsable des améliorations locatives. Le projet est ajouté à notre liste, une analyse sera faite par l'équipe Loisirs et l'équipe TI. Celui-ci sera pris en compte, mais le tout pourrait prendre un certain délai en raison de plusieurs autres projets en cours. Nous sommes en communication avec l'organisme et celui-ci a été informé.*

## **25-06-10 Discussions sur certains enjeux**

- **Réfection des trottoirs en priorité dans le secteur commercial et par la suite le long du chemin Sainte-Foy**

Ce sujet a été abordé par la conseillère municipale.

- **Rampe pour personnes à mobilité réduite sur l'avenue du Père-Pelletier (date d'installation)**

Cet ajout s'inscrit dans l'ensemble des mesures pour sécuriser les déplacements, mais la rampe elle-même nécessiterait des changements importants à la géométrie du trottoir et de la rue, et par conséquent, des investissements importants. Nous avons partagé l'information avec la demanderesse des Jardins Saint-Sacrement. Il n'est pas possible de donner de date pour l'ajout.

- **Installation de bancs sur chemin Sainte-Foy**

Ce sujet a été abordé par la conseillère municipale.

- **Installation du WI-FI sur le chemin Sainte-Foy par ZAP**

Ce sujet a été abordé par la conseillère municipale.

- **L'apéro dans Saint-Sacrement le 21 juin 2025**

Ce sujet a été abordé par la conseillère municipale.

## **25-06-11 Trésorerie**

- **Paiement de 130,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 25-02-10](#));**

### **Résolution 25-06-37**

*SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* de payer la somme de 130,00 \$ au secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal du 10 juin 2025.

- **Paiement de 3 447,99 pour les fournisseurs de l'activité de la Fête Nationale**

### **Résolution 25-06-38**

*SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDY FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ ÉLÉMOND, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* de payer la somme de 3 447,99 \$ aux fournisseurs de l'activité de la Fête Nationale.

- **Paiement de 639,18 à M. Michel Houle pour le remboursement de certains frais pour l'activité de la Fête Nationale**

### **Résolution 25-06-39**

*SUR UNE PROPOSITION DE RICHARD BERTHONIN NOEL, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* de

payer la somme de 639,18 \$ à M. Michel Houle pour le remboursement de certains frais pour l'activité de la Fête Nationale.

## 25-06-12 Divers et correspondance

### ➤ Formations ou rencontres

| Sujet                                                                                                | Date        | Heures          | Nbre membres CA |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------|-----------------|
| Soirée publique du comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles                        | 8 mai 2025  | 19 h à 21 h     | 1               |
| Rencontre du conseil de la Fabrique de la paroisse de Saint-Pierre-Julien-Eymard                     | 12 mai 2025 | 19 h à 21 h     | 1               |
| Séance d'information et d'échanges pour les conseils de quartier - nouvelle politique de déneigement | 15 mai 2025 | 19 h à 21 h     | 1               |
| Rencontre Espace communautaire Saint-Sacrement (ECSS)                                                | 15 mai 2025 | 19 h à 21 h     | 2               |
| Rencontre SPJE                                                                                       | 20 mai 2025 | 16 h30 à 17 h30 | 1               |
| Corvée Église du Très-Saint-Sacrement                                                                | 24 mai 2025 | 9 h à 12 h      | 1               |
| Rencontre de travail du CQSS                                                                         | 29 mai 2025 | 19 h30 à 21 h   | 5               |
| Séance d'information Plan climat 2026-2035                                                           | 5 juin 2025 | 19 h 30 à 21 h  | 1               |

### ➤ Projet de Plan climat 2026-2035 de l'Agglomération de Québec jeudi 5 juin 2025

Mme Santerre a participé et a beaucoup apprécié. La présentation était impeccable. Les GES sont demeurés stables malgré l'augmentation de la population. Les gens peuvent commenter jusqu'au 19 septembre prochain. Une séance grand public se tiendra le 12 juin au YMCA de Saint-Roch, en ligne ou en présence.

### Revue médiatique

- [Le contingentement du nombre de restaurants divise dans Saint-Sacrement | Monmontcalm](#)
- [Les données d'achalandage de mobilité active maintenant accessibles au public](#)
- [Vent de renouveau dans le quartier Saint-Sacrement | JDQ](#)
- [«Les gens en vélo ne viennent pas souper au restaurant»](#)
- [Communiqué Ville de Québec : Les données d'achalandage de mobilité active maintenant accessibles au public](#)
- [Des données maintenant disponibles pour connaître la fréquentation de pistes cyclables | Monquartier](#)
- [À Québec, la voiture n'est plus reine sur le chemin Sainte-Foy](#)
- [Des données en temps réel sur l'achalandage des corridors cyclables | JDQ](#)
- [Transport actif : Bruno Marchand mise sur des données « en temps réel » | Radio-Canada](#)
- [Piste cyclable sur le chemin Sainte-Foy: un projet controversé et des résultats mitigés | Noovo Info](#)
- [Travaux à venir dans les quartiers de Saint-Sacrement et Sillery](#)
- [Un nouveau restaurant ouvrira dans le quartier St-Sacrement](#)
- [Agrandissement à venir pour la résidence La Champenoise](#)

## 25-06-13 Levée de l'assemblée

*SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* de lever l'assemblée à 21 h 58.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu mardi 9 septembre 2025.

**Martin Landry**

Secrétaire de soutien à la rédaction

### Annexe 1 – Suivi des résolutions

| Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)                                                                                           |                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| No, sujet, procès-verbal                                                                                                                                 | Destinataire                                               | Demande ou recommandation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Suivi                                                                                                                                                          |
| 25-03-22 – Table de concertation sur le transport en commun                                                                                              | Ville de Québec                                            | Appuyer la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la ville de Québec                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                |
| 24-10-57 – Démolitions sur le territoire du quartier                                                                                                     | Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) | Demande d'informer systématiquement le conseil de quartier de Saint-Sacrement à propos des demandes de démolitions sur le territoire du quartier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Le secrétariat de la CUCQ transmettra dorénavant par courriel à l'ensemble des conseils de quartier une copie de l'affichage public des demandes de démolition |
| 24-09-45 – Circulation de transit des autobus                                                                                                            | Ville de Québec                                            | Demander à la ville qu'un représentant du RTC soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 10 décembre, pour expliquer les déplacements des autobus dans le quartier et la question du transit dans les rues résidentielles                                                                                                                                                                                                                                             | Réponse reçue du RTC : un représentant sera présent à l'assemblée du mois de février                                                                           |
| 24-10-41 - Dépôt d'un projet d'initiative pour l'activité de formation Sculpture sur glace du 8 février 2025 en collaboration avec le Carnaval de Québec | Ville de Québec                                            | - subvention de 4 255,99 \$ pour un projet d'initiative visant la tenue d'une formation de sculpture sur glace le 8 février 2025 et que le restant des sommes sera assumé par une demande de partenariat via le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et avec l'organisation du Carnaval du Québec;<br>- faire l'annonce de cette activité sur le site Web d'événements et tous les autres endroits disponibles, et ce, sans frais. | Subvention obtenue                                                                                                                                             |
| 24-10-40 – Corridor VivaCité                                                                                                                             | Ville de Québec                                            | Demander à la ville qu'un représentant de l'équipe VivaCité soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 12 novembre, pour venir expliquer les chiffres d'achalandage et d'utilisation du corridor VivaCité du chemin Sainte-Foy                                                                                                                                                                                                                                        | Le représentant sera présent à l'assemblée de décembre                                                                                                         |

|                                                                            |                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
|                                                                            |                 | et en savoir plus sur les autres projets de corridors VivaCité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                |
| 24-09-33 – Mémoire du CQSS sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 | Ville de Québec | Mandater M <sup>me</sup> Lise Santerre et M. Marc-Antoine Adam afin de rédiger le mémoire, tout en rappelant que celui-ci doit être déposé à la ville avant le 1er octobre 2024                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Mémoire déposé |
| 24-09-32 – Projet communauté bleue                                         | Ville de Québec | <p>Adopter le Cadre de référence afin que Québec devienne une Communauté bleue, soit les trois résolutions suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Que la Ville de Québec reconnaisse et affirme que le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit de la personne ;</li> <li>2. Que la Ville de Québec mette fin progressivement à la vente de bouteilles d'eau jetables dans les installations municipales, les concessions détenues ou gérées par la municipalité et les machines distributrices qui se trouvent dans les établissements publics, à condition qu'il y ait un accès à l'eau potable municipale dans ces établissements ;</li> <li>3. Que la Ville de Québec s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées dont elle est propriétaire et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ;</li> </ol> <p>Et que la Ville s'engage de plus à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir plus de pichets d'eau pour les assemblées et les activités municipales ;</li> <li>- Lancer une campagne de sensibilisation auprès du personnel et de la population pour expliquer les raisons qui sous-tendent ces décisions ;</li> <li>- S'opposer à la privatisation, sur toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par l'entremise de partenariats public-privé ou de contrats de service de courte durée, et de s'engager à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ;</li> <li>- Encourager le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité visant à soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées répondant aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics ;</li> </ul> |                |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                       |                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                       |                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                |
| 24-09-31 – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Emploi et Développement social Canada | Obtenir une subvention pour organiser des spectacles visant à contrer la solitude chez les aînés                                                                                                                |                                                                                                                                |
| 24-09-28 – Sécurité près des intersections principales                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Ville de Québec                       | Mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements;<br>Instaurer et assurer une surveillance policière des voies |                                                                                                                                |
| 24-05-21 - Demander de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue.                                                                       | Ville de Québec                       | Mettre en place à nouveau le mobilier extérieur dans les parcs du quartier                                                                                                                                      | Depuis 2023, d'autres investissements ont été priorisés par les autorités pour animer les quartiers pendant la saison estivale |
| 24-05-20 - Demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et l'utilité d'une installation de réparation de vélo dans le quartier                                                                                                                                                                            | Ville de Québec                       | Obtenir une subvention pour l'installation d'une installation de réparation de vélo dans le quartier                                                                                                            | La subvention a été obtenue                                                                                                    |
| 24-05-13 - Demander d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de-Verchères | Ville de Québec                       | Obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable sur les principales rues du quartier                                                                                                                                  | Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur                                                          |
| 24-05-12 - Demande de subvention d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement                                                                                                                                     | Ville de Québec                       | Obtenir une subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$                                                                                                                                                  | La subvention a été obtenue                                                                                                    |

|                                                                                                                   |                      |                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 23-07-48 - Installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement                                   | Ville de Québec      | Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement               | En cours d'analyse à la Ville de Québec                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement | Ville de Québec      | Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard. | <p>Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente.</p> <p>Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 :</p> <p>La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.</p> |
| 23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, <a href="#">mai 23</a>                                             | Conseils de quartier | Désignation d'un représentant sur le comité de projet.                                                                      | Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 23-05-27 – Chroniques d'un barbier, <a href="#">mai 23</a>                                                        | Conseil de quartier  | Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier                                                  | En cours, suivi par Isabelle Blackburn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, <a href="#">mars 23</a>                                     | Groupe de citoyens   | Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.                        | Refus de la direction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

**Légende** : BPT Bureau de projet du tramway.